

# La prénomination en France du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours: aspects diachroniques, diatopiques, diastratiques

Denise Boyer

Université Paris-Sorbonne

Aquest article presenta una síntesi de diversos treballs sobre els prenomes a França des del segle XVII fins a avui, il·lustrant, a partir d'exemples estrets d'aquests mateixos treballs i de diversos llocs d'Internet, tant el pas d'un model dominant a un altre (el prenom escollit pels pares substitueix progressivament el "nom de baptisme" transmès pel padrí i la padrina) com les variants combinatòries que s'observen en cada model.

*Paraules clau:* prénominació, evolució diacrònica, evolució diatòpica, evolució diastràtica, segle XVII, actualitat

We present here a synthesis of different works on the personal names in France since the seventeenth century to the present day, illustrating by examples mainly drawn from the same works and various websites, the passage of a dominant model to another (the "first name" chosen by parents gradually substitutes the "Christian name" transmitted by the godparents) as well as combinatorial variations observed within each model.

*Key words:* prénomination, diachronic evolution, evolution diatopic, diastratic evolution, century XVII, news

On présentera ici une synthèse de différents travaux consacrés aux aspects diachroniques, diatopiques et diastratiques de la prénomination en France du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours,<sup>1</sup> en l'illustrant par des exemples ti-

1 On s'est limité, afin d'éviter les variations corrélées à la religion et/ou à des origines étrangères récentes, aux familles de tradition catholique (aisées à déterminer grâce aux mentions de baptêmes, mariages et sépultures) dont tous les membres répertoriés étaient nés dans les limites de l'État français actuel. La religion introduit en effet une variable importante: certains noms bibliques bénéficiaires d'une vogue récente tels que *Benjamin* (0,73 % des naissances en 1989), *Sarah* (0,59% en 1987), ou plus récemment *Nathan* (0,79% en 2008) ont longtemps été cantonnés au judaïsme et au protes-

rés de ces mêmes travaux, de divers sites internet<sup>2</sup> et de la presse papier. L'intérêt de ce type d'étude tient évidemment au fait que le choix du prénom relève de décisions individuelles en bonne partie déterminées par le contexte social, étant forcément prises à l'intérieur d'un cadre institutionnel plus ou moins contraignant, au titre d'une certaine relation avec l'enfant (parrain et marraine ou parents) et en fonction de certaines motivations (religieuses et/ou sociales et/ou familiales,<sup>3</sup> ou esthétiques lorsqu'un prénom est choisi en raison de sa supposée beauté).<sup>4</sup>

Les quatre modèles théoriques résultant de la combinaison de ces deux traits définitoires se réalisent tous quatre dans la pratique, mais avec une nette dominance, en diachronie, de deux seulement, puisque durant la période de référence on passe du "nom de baptême" transmis par les parrain et marraine au "prénom" choisi par les parents, selon un processus évidemment fort lent et complexe. Ces modèles dominants ne constituent pas en effet des catégories étanches, exclusives et discontinues, mais des types présentant toute sorte de zones intermédiaires, qui plutôt que se succéder se chevauchent pendant plusieurs siècles avant que le second ne l'emporte sur l'autre sans encore l'éliminer tout à fait. On observe par ailleurs à l'intérieur de chaque modèle des variations diatopiques

---

tantisme. Et il va de soi par ailleurs que prénommer son fils *Enzo* (0,57% en 2005) ou *Matteo* (0,16% en 2006) n'a pas le même sens selon qu'on a des origines italiennes ou non. Les annonces de naissance ou de décès publiées dans la presse permettent parfois de se faire une idée des origines étrangères d'une famille, lorsqu'elles mentionnent les noms de famille de trois ou quatre générations.

2 On a utilisé *geneanet.org*, concernant la répartition des prénoms sur le territoire actuel de la France métropolitaine de 1600 à 2000; *tonprenom.com*, pour les statistiques concernant l'âge moyen des porteurs d'un prénom donné et le classement des prénoms selon leur fréquence de 1900 à 2000, basées sur le fichier des prénoms publié chaque année par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE); et *pre-noms.doctissimo.fr* pour le classement par département de 1902 à 2006. On peut suivre aussi sur l'application en ligne <http://www.dataaddict.fr/prenoms/> l'évolution des prénoms de 1950 à 2010.

3 En général difficiles à distinguer tant elles s'interpénètrent: par exemple dans le cas (fréquent jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle inclus) où un individu porte le nom du saint local qui est aussi celui de son grand-père et parrain.

4 Le fait que ce choix échappe à toute détermination économique, étant un "acte obligatoire et gratuit" (Besnard & Desplanques 1999, 97), constitue évidemment un avantage maintes fois souligné.

(les noms de saints locaux, par exemple, différant par définition selon les lieux), diastatiques (certains noms présentant une fréquence variable selon les catégories sociales) et diachroniques (le stock de noms disponibles en un même lieu se renouvelant partiellement au fil du temps). Le résultat sera par exemple qu'un nom tel que *Quentin* a toutes les chances jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle inclus de manifester la dévotion populaire du nord de la France à saint Quentin, décapité dans la ville qui portera son nom quelques siècles plus tard; et au XXI<sup>e</sup> le goût des classes supérieures pour les noms anciens (en 1800, près de la moitié des *Quentin* sont picards; ils ne sont même pas 3% en 2000, mais le nom est répertorié comme *bcbg*<sup>5</sup> par Mantoux 1985, 29). Inversement, les prénoms *Lou* et *Lilou* (moyenne d'âge: 10 ans dans les deux cas), aujourd'hui, manifestent le même goût populaire pour les diminutifs que *Paulette* (81 ans) ou *Josiane* (66 ans).

On évoquera donc successivement chacun des deux modèles et ses variantes combinatoires des trois sortes. Le premier est bien documenté à partir de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, lorsqu'à la suite de l'édit de Villers-Cotterêts (1539) promulgué par François I<sup>er</sup>, rendant obligatoire l'enregistrement jusqu'alors facultatif des baptêmes et des sépultures "des personnes tenans bénéfices [*i.e.*, majeures]" (Le Mée 1975, 440), l'ordonnance de Blois (1576), sous Henri III, prescrit en sus de garder trace des mariages (p. 443). Le Catéchisme du Concile de Trente (1566) imposait d'ailleurs déjà de tenir un registre des baptêmes et mariages (p. 442), et le Rituel Romain de Paul V (1614) étendra cette obligation aux confirmations et décès (p. 445–448). À cette époque, la plupart des "noms de baptême" sont déjà des noms de saints,<sup>6</sup> l'Église "prom[ouvant] dès le XII<sup>e</sup> siècle le recours aux noms des saints au détriment des noms traditionnels" (Maurel 1992, 396),<sup>7</sup> et cette "christianisation de l'onomaistique" pro-

5 B.c.b.g. – v. 1980; sigle. *Bon chic bon genre* (Petit Robert).

6 On trouve aussi certains noms de fêtes chrétiennes, tels que *Toussaint*, *Noël*, *Pascal*, *Tiphaine* (pour Épiphanie). Dans le Bas Quercy, "[le prénom] Pâques connaissait un incontestable succès" (Sangoï 1985).

7 Au XII<sup>e</sup> siècle, en Limousin, "les prénoms chrétiens dénomment [...] 57% des hommes et représentent environ 35% du stock." (Bozon 1987, 85) À Arles, le pourcentage des cinq noms germaniques les plus usités (*Guillaume*, *Raymond*, *Bertrand*, *Bernard*, *Giraud*) passe de 44,89% en 1160–1210 à 12,27% en 1459–1461, et celui des cinq noms chrétiens les plus fréquents (*Jean*, *Pierre*, *Jacques*, *Antoine*, *Étienne*) de 24,43% à 52,78%. (Stouff 1999, 490–491) Notons que *Giraud* n'a survécu que comme nom de famille.

gresse encore lorsque le même Catéchisme Tridentin (II, 2, 75) présente comme une obligation l'imposition d'un nom de saint (*sumendum est*) et réprovoque les "noms païens" (*reprehendendi sunt*).<sup>8</sup> Le Rituel Romain de Paul V ordonne aux prêtres de corriger le choix d'un de ces noms "répréhensibles" en lui ajoutant un nom chrétien lors du baptême (II, 1, 30).<sup>9</sup> Une autre pratique consiste à lui en substituer un autre à l'occasion de la confirmation: un *Lancelot* devient ainsi *Jacques*.<sup>10</sup> Soucieuse de donner un bon protecteur céleste aux baptisés, l'Église parvient aussi à éliminer une bonne partie des saints locaux *vox populi*, objet d'une grande dévotion mais d'une historicité plus que douteuse. C'est ainsi que parmi les prénoms bretons figurant dans la liste éditée par le Comité d'Action Régionale de Quimper (Chardonnet 2011, 375–376, sans indication de date), beaucoup des "profanes" n'ont survécu que comme nom de famille (*Hamon, Morvan, Pregent ...*),<sup>11</sup> et bien des noms de "petits" saints comme toponymes (*Saint-Thégonnec, Saint-Efflam, Plouneventer...*),<sup>12</sup> seule une minorité subsistant en tant que prénom: (*Alan/Alan, Herve/Hervé, Tangi/*

8 "Ad extremum vero nomen baptizato imponitur, quod quidem ab aliquo sumendum est, qui, propter excellentem animi pietatem et religionem, in sanctorum numerum relatus est. [...] Quare reprehendendi sunt, qui gentilium nomina [...] pueris imponunt."

9 "Curent Parochi ut ei qui baptizatur, christianum imponatur nomen; quod si id consequi non poterunt, nomini a parentibus imposito addant nomen alicujus Sancti et in libro baptizatorum utrumque nomen prescribant."

10 "En 1628, Lancelot Rouillé épouse Étienne Burel à Saint-Cast [Bretagne, pays de Saint-Brieuc]; le prêtre a noté en marge que 'ledit Rouillé [...] a esté nommé Jacques au Saint sacrement de confirmation le 22 septembre 1639'" (Guillerm 2016, 19).

11 De la même façon, les "trois prénoms [...] qui se sont évaporés [à Caen] de 1250–1349 à 1568 (Bertaud, Durand et Gautier)" (Neveux 1981, 132) ont subsisté comme noms de famille.

12 Saint Efflam est un saint légendaire du v<sup>e</sup> siècle (Chardonnet 2011, 70–71), Saint Tegonec un moine du vi<sup>e</sup> siècle disciple de Pol Aurélien (p. 231); les compagnons Derrien et Neventer, au iv<sup>e</sup> siècle, auraient délivré le domaine du comte Elorn d'un dragon (p. 202–205). Le nom *Derrien* a survécu à la fois comme patronyme et comme toponyme (*Saint-Derrien*, commune limitrophe de Plouneventer). Notons que Guy le Borgne [auteur de *L'Armorial Breton*, publié la première fois en 1667 chez Julien Ferré à Rennes] "fut baptisé en l'église de Trébeurden [Bretagne, pays de Trégor] le 4 novembre 1620 sous le prénom d'Efflam, prénom de son parrain Efflam Le Barzic, sergent de la juridiction de Penlan-Begard. Ce n'est que le 14 avril 1629, que son prénom fut changé par Monseigneur Guy Champion de Cicé qui lui imposa le sien à l'occasion de sa confirmation" ("G.L.B." s.d.).

*Tanguy*).<sup>13</sup> D’où, dès lors, “une monotonie des prénoms dominants dans l’ensemble du royaume” (Augustini 1989, 446) : ceux des saints dits universels tels que *Jean, Pierre, François, Louis, Joseph, Antoine, Jacques, Charles, Etienne, Guillaume, André; Marie, Catherine, Marguerite, Anne, Madeleine, Elisabeth ...*, et localement d’une minorité de “petits saints” : ainsi “Léonard, Marie, Jean et les autres” en Limousin (Pérouas 1984) ou “Amable, Antoine, Marie et les autres” à Riom (Brossard 1995, cité par Bange et al. 2000, 141).<sup>14</sup>

Cette pauvreté onomastique imposée par la Contre-Réforme est encore renforcée par le système de transmission qui se généralise au XVII<sup>e</sup> siècle : après avoir reçu du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle le nom de leur parrain quel que soit leur sexe (Fine 1987, 871), les filleuls reçoivent le nom du parrain et les filleules celui de la marraine.<sup>15</sup> Étant donné que parrains et marraines, depuis l’époque moderne, appartenant généralement à la famille (Maurel 1980, 409) : grands-parents, oncles et tantes consanguins ou alliés, cousins et parfois frères ou sœurs aînés, etc.,<sup>16</sup> et que la plupart des mariages se font à l’intérieur d’une même paroisse,<sup>17</sup> il est courant qu’“un petit

13 Saint Alain est évêque de Quimper au VII<sup>e</sup> siècle (Chardronnet 2011, 24). Saint Hervé, “saint breton du Léon” (p. 121–125), semble purement légendaire. Saint Tanguy de Locmazhé aurait vécu au VI<sup>e</sup> siècle (p. 227–230).

14 Comparer par exemple (*geneanet*) les noms les plus fréquents dans une généalogie du Haut-Léon (663 noms / 6328 personnes) et une autre du Faucigny (682 noms / 15254 personnes) —les noms ne figurant que dans une seule sont indiqués en gras— : *Jean, François, Yves, Hervé, Guillaume, Alain, Pierre, Paul, Olivier, Jacques* (Haut-Léon); *François, Joseph, Jean, Pierre, Claude, Louis, Jacques, André, Antoine, Maurice* (Faucigny); *Marie, Jeanne, Anne, Françoise, Marguerite, Catherine, Louise, Renée, Marie-Anne* (Haut-Léon); *Marie, Françoise, Jeanne, Josephite, Claudine, Louise, Catherine, Joséphine, Anne, Péronne* (Faucigny).

15 D’où “l’expressions ‘nommer au baptême’ dans le sens d’‘être parrain’ [...] employée encore couramment en Basse-Normandie jusqu’à la dernière guerre comme elle l’était au XVIII<sup>e</sup> siècle en Bourgogne” (Fine 1987, 858).

16 “Le repli sur les parents proches pour le parrainage est, à cette époque [le XVII<sup>e</sup> siècle] une tendance que nous trouvons presque partout.” (Burguière 1980a, 32) Il s’agit toutefois d’un “schéma idéal”, d’une “tendance dominante, mais non règle absolue”, et il ne faut pas s’étonner “de ne retrouver nulle part le système appliqué intégralement” (Burguière 1980b, 30–32).

17 “On constate que dans la France rurale la proportion d’époux résidant dans la même paroisse est restée constante, à un niveau élevé, de 1740 à 1789 : 60 % des garçons épousent une jeune fille de la même paroisse, l’équivalent de la commune actuelle. [...]”

groupe de prénoms leaders [y soient] portés par plus de la moitié de la population” (Burguière 1980, 28).<sup>18</sup> Le stock de noms disponibles s’était certes enrichi, dans ce modèle, par l’apparition à l’époque médiévale de “grands saints”, tels que saint Antoine de Padoue, et par la féminisation de noms de saint<sup>19</sup> — *Jeanne, Françoise, Louise, Claudine...* — qui seront ensuite transmis par les marraines à leur filleules:<sup>20</sup> en 1610–1642, dans trois des quatre paroisses de la Beauce et du Perche étudiées par Augustini 1989, si la proportion de femmes portant le nom de leur parrain n’est plus comprise qu’entre 19 et 27% (“pour osciller en fin de siècle entre 3 et 6%”), “plus de la moitié portent un nom masculin féminisé” (445). Cependant, la lutte de l’Église contre ces noms de “fausses saintes”,<sup>21</sup> qu’elle récuse depuis le XII<sup>e</sup> siècle (Maurel 1992, 403), va encore diminuer la fréquence de certains noms: si *Jeanne* (dont le pic se situe à 5,72% en 1668) ne cède la première place à *Marie* et *Anne* qu’à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (*ibid.*),<sup>22</sup>

---

Le reste des mariages interparoissiaux se produit pour 41% entre paroisses voisines ou pour 86 % entre paroisses d’un même diocèse. Seuls 14 % de ces mariages unissent des conjoints plus éloignés dans l’espace. Ces répartitions restent très stables jusqu’en 1789, montrant un espace matrimonial très restreint et centré sur la paroisse rurale. [...] De 1740 à 1789 le pourcentage d’époux résidant dans la même paroisse passe [...] de 69 % à 66 % en Bretagne” (Courgeau 1982, 11a).

18 À Caen, “les cinq [noms masculins] les plus fréquents regroupent presque 50% des mentions, en 1568 et 1666, 57% en 1775; les dix premiers atteignent un peu moins des deux tiers” (Neveux 1981, 127). Dans le Bas-Quercy, “de 1750 à 1870, cinq prénoms seulement forment les trois quarts du corpus masculin (Jean, Antoine, Pierre et à un moindre degré François et Guillaume)” (Sangoi 1985).

19 Ou encore, marginalement, à l’occasion d’un parrainage “de prestige”, extérieur à la famille: Fine (1987, 859) cite le cas du notaire Jean-Pierre Blancart, du village audois d’Aunat, qui au mitan du XVIII<sup>e</sup> siècle transmet son prénom, “remarquable à l’époque pour sa forme composée”, à ses treize filleuls “d’origine modeste”. Ceux-ci transmettant le nom à leurs propres filleuls, il constitue encore aujourd’hui ‘un prénom marqueur’ du village.”

20 À Mercury (Savoie), Félise Voutier transmet ainsi en 1697 à sa filleule Félise Arvier le nom reçu en 1668 de son parrain Félix Ract. De même que Balthazarde Cloppet transmet en 1679 à sa filleule Balthazarde Pavillet le nom reçu en 1638 de son parrain Balthazard Trolliet (Geneanet).

21 Dans les statut synodaux d’Amiens (1662), il est dit par exemple: “Les curés ne souffriront pas qu’on impose d’autres noms que ceux des saints aux garçons et ceux des saintes aux filles” (cité par Burguière 1980a, 40).

22 Dans les villages de Haute-Provence étudiés par Collomp 1980, néanmoins, *Jeanne* “s’effondre” presque autant qu’*Honorade* entre 1630–1650 et 1720–1735 (172).

certains noms déjà relativement rares vont quasiment disparaître: *Gillette* passe de 0,25 % à 0,08% au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, et le pic de *Barthélemie*, en 1617, n'atteint même pas 0,01 %. Globalement, donc, à l'intérieur de ce modèle où le nom sert non pas à individualiser mais au contraire à signaler au fil des générations l'appartenance à une famille, on peut sans doute appliquer à tout le territoire la remarque de Boutier & Perouas 1980: 74 concernant le Limousin: la "concordance tyrannique" entre prénom du baptisé et prénom du parrain ou marraine, entraîne "la forte stabilité des prénoms entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle [...], provoquant même au cours du XVII<sup>e</sup> un appauvrissement du stock." Les variantes les plus nombreuses et les plus notables sont diatopiques, en raison de la dévotion dont continuent à jouir certains saints locaux: en 1800 encore, 50% des *Léonard* sont limousins; 98% des *Péronne* sont savoyardes; 96% des *Yves*, 98% des *Alain* et des *Yvonne* sont bretons.

On prendra pour exemple de ce premier modèle les noms des neuf enfants de François Saluden,<sup>23</sup> de Plouvorn (Bretagne, Haut-Léon), marié en 1768 avec Anne André: *Hervé, François, Jean, Marie, Paul, Renée, René, Jeanne* et *Yves*. Les six fils portent le nom de leur parrain (le grand-père paternel Hervé Saluden pour l'aîné, le grand-père maternel François André pour son cadet); les trois filles celui de leur marraine. Tous les parrains et marraines sont des parents ou alliés. À côté de prénoms de saints universels, *François, Jean* et *Marie*, et de la "fausse sainte" *Jeanne*, on trouve deux prénoms bretons, *Hervé* et *Yves*, auxquels il faut ajouter *Paul* qui en l'occurrence ne renvoie pas à saint Paul apôtre mais à Pol Aurélien (*Paol Aorelian*), l'un des sept saints mythiques fondateurs de la Bretagne au VI<sup>e</sup> siècle (Chardonnet 2011, 197–202), et *René* et sa féminisation, du nom d'un saint angevin légendaire dont la popularité s'est étendue à la Bretagne (à la même date, 17% des *René* et 28% des *Renée* sont bretons). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, entre 1877 et 1895, un arrière-petit-fils du couple, Alain Saluden, et son épouse Marie-Françoise Boulc'h, prénommèrent leurs enfants *Paul*, du nom du grand-père paternel Alain Saluden, *Marie-Jeanne*, du nom du grand-père maternel Jean Boulc'h et/ou de la grand-mère paternelle Marie-Jeanne Kermajean, *Jean-François, Jean-Marie, Tanguy, Yves, Joseph, Corentine* et *Pauline*: soit toujours, aux côtés de noms de saints uni-

23 Généalogie personnelle.

versels, des noms de saints bretons (90% des *Tanguy* et 76% des *Yves* sont bretons en 1875 et encore 76% des *Tanguy* et 40% des *Yves* en 1900, la différence s'expliquant par le fait que saint Yves est l'un des deux saints bretons canonisés par Rome avant l'époque moderne)<sup>24</sup> et au moins d'une "fausse sainte" bretonne, *Corentine*<sup>25</sup> (les *Corentin*<sup>26</sup> sont bretons à environ 90% et 81 % aux mêmes dates, et les *Corentine* à 90 et 85%). À la génération suivante encore, en 1909 et 1910, Jean-Marie Saluden prénommera ses deux aînés *Aline*, du nom du grand-père paternel Alain Saluden, et *Paul* du nom du grand-père maternel Paul Guéguen.<sup>27</sup> Mais il ne s'agit là que d'une survivance.

Ce premier modèle est en effet devenu minoritaire au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre d'une évolution générale qui commence au siècle précédent, avec le passage, selon la formule de Gabriel Tarde (1895, 6), d'un "temps de coutume" à un "temps de mode"; autrement dit d'une diffusion diachronique des pratiques culturelles, par imitation des générations précédentes, à une diffusion diastatique, par imitation de la catégorie sociale immédiatement supérieure; autrement dit encore du respect de la tradition au souci de distinction. Dans le cas des noms de personne, ce phénomène est favorisé par la déchristianisation amorcée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (Vovelle 1973,<sup>28</sup> Chaunu 1976),<sup>29</sup> qui affaiblit le

24 Les seuls saints bretons canonisés avant l'âge moderne sont Guillaume Pinchon, évêque de Saint-Brieuc (1184–1234), en 1247, et Yves de Tréguier (1253–1303), saint patron de la Bretagne, en 1347 (Le Roux 2006–2007, 78).

25 Le plus probable est que le prénom *Pauline* résulte aussi en l'espèce de la féminisation de *Paul*.

26 Évêque de Quimper au VI<sup>e</sup> siècle (Chardonnet 2011, 64–66).

27 Les deux fils de la fratrie mariés en région parisienne (et avec des non-Bretonnes) sont aussi les seuls à donner à leurs enfants des prénoms sans tradition en Bretagne tels que *Lucienne* et *Raymond* (en 1900, seulement 2% des *Lucienne* et 2,4% des *Raymond* sont Bretons).

28 Selon Vovelle (1973, cité par Armogathe 1975, 194–195) "la 'déchristianisation' apparaît très vite dans le [XVIII<sup>e</sup>] siècle. [...] La déchristianisation en Provence n'est pas un produit de la Révolution française. La Révolution a seulement conclu un processus engagé depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle."

29 Dont "[les] courbes parisiennes recouvrent tellement bien celles de Michel Vovelle qu'on peut les confondre." Selon lui, "le repli, très lent, est commencé vers 1700–1710. La Provence monte encore de 1680 à 1710, elle ne craque qu'en 1730. À Paris, en 1730, c'est la débandade" (42–43).

rôle du parrainage,<sup>30</sup> et par la “découverte de l’enfance”, observée dans l’aristocratie dès le XVII<sup>e</sup> siècle, qui se généralise au cours du XIX<sup>e</sup> avec le développement de l’individualisme affectif et de l’amour conjugal et paternel (Ariès 1960):<sup>31</sup> les parents considèrent désormais qu’il leur revient de choisir le nom de leurs enfants, et se soucient davantage, plutôt que de les inscrire dans une tradition familiale, de les singulariser au sein du groupe. D’autant que l’extension de l’usage aristocratique des noms multiples à la population globale<sup>32</sup> facilite la transition d’un modèle à l’autre: au cours du XIX<sup>e</sup> siècle il devient courant d’ajouter au nom du parrain ou de la marraine un nom choisi par les parents qui servira de nom usuel, puis de le placer en premier lieu à partir du XX<sup>e</sup> siècle et parfois plus tôt: dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les villages de Haute Provence étudiés par Collomp 1980, “on trouve des *Émilie* et des *Justine*, des *Henriette* et des *Adélaïde* [...], des *Delphine* [...]. C’est le triomphe de l’individualisme. Si la marraine, aïeule ou tante, renâcle, on lui fait la concession d’accoler à son vieux prénom de *Marguerite* ou de *Madeleine* le prénom dernière mode [...]. L’usage des prénoms doubles offre cette commodité.” (173).<sup>33</sup>

30 Burguière (1980b, 32) signale toutefois que le reflux de l’usage de donner aux baptisé(e)s le nom de leur parrain ou marraine est très récent: au début du XX<sup>e</sup> siècle, “à Fronton, commune du pays toulousain (J.-F. Delord), seuls 16% des baptisés ne prennent pas le prénom de leur parrain. Entre les deux guerres, soit ils le prennent comme deuxième prénom (32%), soit ils ne le reprennent pas du tout (46%).”

31 Auparavant, “on ne pouvait s’attacher trop à ce qu’on considérait comme un événement déchet. [...] Il en mourait trop [...]. Cette indifférence était une conséquence directe et inévitable de la démographie de l’époque. Elle a persisté jusqu’au XIX<sup>e</sup> siècle, au fond des campagnes, dans la mesure où elle était compatible avec le christianisme qui respectait chez l’enfant baptisé l’âme immortelle” (60–61).

32 En 1697, dans son *Traité des superstitions qui regardent les sacrements selon l’Écriture Sainte*, Jean-Baptiste Thiers condamne cette mode: “Les gentilhommes sont les premiers qui ont commencé à avoir plusieurs noms. Cet abus s’est introduit ensuite dans le Tiers-État où, par une sottise vanité, on a affecté d’imposer deux noms aux enfants” (cité par Burguière 1980a, 37).

33 De même, dans le Beauvaisis, “dès la fin du règne de Louis XV [1774], deux ou trois prénoms sont de règle [...], et il n’est pas toujours facile de savoir celui qui était utilisé habituellement. Désormais, la mode n’est plus aux saints traditionnels du calendrier, mais à des prénoms plus sonores, visiblement inspirés des nourrissons parisiens. Les filles commençaient à s’appeler *Joséphine*, *Rosalie*, *Victoire*, *Adélaïde* ou *Félicité*, voire *Julie*, *Justine* ou *Euphrasie*. Chez les garçons, on voyait apparaître des *Honoré*, des *Félix* et des *Stanislas*” (Ganiage 1980, 370).

Le changement s'étale évidemment sur plusieurs siècles<sup>34</sup> et ne gagne que tardivement certaines régions rurales — ainsi en pays de Sault, où les parrain et marraine l'emportent encore sur les parents avant la seconde guerre mondiale... parfois d'ailleurs pour leur imposer un nom "recherché" au lieu du nom traditionnel préféré par ces derniers.<sup>35</sup>

Ce passage d'un modèle à l'autre s'effectue en bonne partie dans le cadre légal institué par la 1<sup>re</sup> République, puis par le Consulat. Suite au décret de l'Assemblée législative laïcisant l'état civil (20 septembre 1792) et substituant au "nom de baptême" la dénomination empruntée au latin de "prénom", celui du 29 floréal an II (18 mai 1794) précise que n'importe quel nom propre ou commun peut servir à nommer les nouveaux-nés. Une mode éphémère et purement urbaine consistera à emprunter ces prénoms au nouveau calendrier dit républicain entré en vigueur le 5 octobre 1793, où chaque jour renvoie non pas à l'un de ces "canonisés, [...] squelettes béatifiés tirés des catacombes de Rome" mais aux "vrais trésors de l'économie rurale" (Fabre d'Églantine 1793, 12): végétaux (*Tilleul*, *Rhubarbe*), animaux (*Cheval*, *Brebis*), outils (*Rateau*, *Sarcloir*); ou bien à l'un des almanachs, "présentant, en place des Saints grotesques, idoles bizarres et sacrées du fanatisme, des hommes chers par leur talent et leur civisme à tous les peuples, à tous les siècles [tels que] *Brutus*, *Cassius*, *Caton*, *Aristide*" (Rousseau-Jacquin & Dupin 1793–1794, 6), ou encore à des valeurs telles que *Fraternité*, *Liberté* ou *Union*.<sup>36</sup> Dans certaines villes (Bange 2000, 76; cite Nevers et Montpellier),<sup>37</sup> les noms chrétiens, au premier

34 Il n'était pas rare que des personnes nées au début du xx<sup>e</sup> siècle soient encore appelées de leur deuxième ou troisième prénom.

35 "Vous en avez une ici qui s'appelle Yvonne. On voulait la faire appeler comme sa grand-mère Élisabeth; alors la marraine et le parrain ont dit: 'Élisabeth, toujours! On va lui mettre Yvonne, c'est un peu plus recherché'". À signaler néanmoins que dans ce cas "les noms des parrains et marraines apparaissent à l'état civil en deuxième ou troisième position" (Fine 1807, 859).

36 Voir les titres cités par Bange et al. (2000): "Brutus, Désir de la Paix et Jonquille [...] en Loire Inférieure" (Croix & Scilbo 1993, 143); "Égalité, Bourrache, et les autres [...] dans le département des Côtes du Nord" (Trabut 1993, 143); "Jean-Jacques Rousseau et Guillaume Tell nés à Marseille en 93" (Maure 1991, 151).

37 Il faut distinguer en effet "des villes globalement réfractaires (comme le sont Strasbourg ou Lyon) et d'autres au contraire plus réceptives (Paris, Lille, Rouen, Marseille...), mais à des degrés divers" (Bange 2000, 82).

rang desquels *Jean* et *Marie*, disparaissent presque totalement au bénéfice de ces noms révolutionnaires, pratiquement inconnus en revanche dans les campagnes:<sup>38</sup> comparer par exemple l'acte de naissance, établi "en la maison commune de Dol" (actuellement, Dol-de-Bretagne), chef-lieu de district, de Brutus La Raison Espoir du Monde Coursin, né le 15 ventôse an II, soit le 5 mars 1794 (Bazin 1970, 55), et les actes de baptême des 35 enfants baptisés sous condition<sup>39</sup> le 31 mai 1796 dans la paroisse savoyarde de Pontchy, comme Françoise Trébilliod, filleule de Françoise Jacquier, baptisée "à l'âge d'environ vingt-six mois" et donc née elle aussi en mars 1794 (*Registre de Baptêmes 1795–1800*: Pontchy, 2), ou encore Jean-Louis Porraz, filleul de Louis Porraz, baptisé sous condition le 3 juin suivant à l'âge de 16 mois, qui porte précisément les deux prénoms masculins les plus honnis des révolutionnaires: *Jean* pour être l'un des plus connotés religieusement et *Louis* pour être un prénom royal<sup>40</sup> (7).

Si cette mode des prénoms "républicains" ne laisse guère de traces dans l'onomastique, la grande majorité n'ayant pas survécu à la Terreur (bien que le calendrier révolutionnaire ne soit officiellement aboli qu'en 1806), la loi du 11 germinal an XI (1<sup>er</sup> avril 1803, à l'époque du Consulat) la marquera durant près de deux siècles par les restrictions qu'elle impose, en précisant que "les noms en usage dans les différents calendriers, et ceux des personnages connus dans l'histoire ancienne pourront seuls être reçus comme prénoms": il faut entendre en effet par "différents calendriers" les seuls calendriers de langue française, ce qui exclut aussi bien les dimi-

38 Larroque (1990, citée par Bange et al. 2000, 146) oppose ainsi "Liberté ou Marie. Prénoms de la ville, prénoms des champs"; et Henwood 1988 (p. 143) "Coriandre-Houlette ou Marie-Jeanne, Marat-Finistère ou Jean-Marie [...] à Brest".

39 Le registre s'intitule "Collection des actes de baptême extraite des différents registres des missionnaire qui ont visité la paroisse de Pontchy dans les temps qu'elle était privée de ses légitimes Pasteurs".

40 À Marseille, "les prénoms de Louise et d'Antoinette semblent quant à eux avoir été systématiquement proscrits, on n'en rencontre plus un seul entre nivôse et fructidor an II [soit du 21 décembre 1793 au 16 septembre 1794]!" (Bange 2000, 78). Dans le Pays de Caux, "les rares individus qui donnent à leur enfant un prénom 'révolutionnaire' sont des artisans qui forment par ailleurs la catégorie la plus engagée dans le mouvement déchristianisateur, alors que les enfants prénommés Louis sont majoritairement des fils de laboureurs ou de marchands, catégories plus ou moins réfractaires" (Goujard 1980, 206).

nutifs que les prénoms étrangers et régionaux.<sup>41</sup> Néanmoins, le souci de “distinction” qui s’affirme de plus en plus dans le choix d’un prénom, devenu une affaire de goût, entraîne un enrichissement du stock (variable bien sûr selon les régions),<sup>42</sup> d’autant plus grand qu’en raison du brassage accru des populations, certains prénoms locaux se diffusent dans tout le territoire (sous une forme francisée il va sans dire): ainsi *Alan/ Alain* et *Ivona/ Yvonne* dont le pourcentage de porteurs bretons passe respectivement de 97% à 29% et de 98% à 11% entre 1800 et 1900, ou *Odile* dont le pourcentage de porteuses lorraines et alsaciennes passe respectivement, entre les mêmes dates, de 47% à 9% et de 40 à 9%. Le renouvellement des prénoms s’accélère aussi considérablement, certains étant abandonnés lorsqu’ils sont perçus comme trop communs avant de réapparaître lorsque tous ses porteurs ont disparu: deux prénoms quasiment ignorés au mitan du *xx<sup>e</sup>* siècle, *Alexandre* et *Emma*, connaissent respectivement un premier pic à 0,4% en 1846 et 1879, et un second de presque 1% en 1994 et 2007.<sup>43</sup> D’autre part, les classes supérieures délaissant certains prénoms lorsqu’ils sont adoptés par les classes moyennes, qui les délaissent à leur tour lorsqu’ils deviennent fréquents dans les classes populaires, il en résulte un net renforcement des variations diastratiques en diachronie: *Bernard*, par exemple, “fut d’abord un prénom très chic, leader dans les milieux BCBG durant les années 30, avant de devenir un prénom rustique au terme de sa carrière: les agriculteurs l’ont mis au deuxième rang de 1948 à 1955” (Besnard 2008, 122); *Monique*, “occupant la première place des prénoms fé-

41 Un cas célèbre est celui des époux Manrot-Le Goarnic, qui dans les années 1940–60 avaient prénommé leurs douze enfants *Garlonn, Patrig, Katell, Gwenn, Yann, Adraboran, Morgann, Maïwenn, Gwendal, Diweza, Sklerijenn, Brann*. Certains de ces noms ayant été refusés par l’état-civil, et les parents inculpés pour non déclaration d’enfants, il s’en suivit d’interminables procès (Etchegoin 1989).

42 “C’est en Normandie que la variété des prénoms s’accroît fortement. Dans le Pas-de-Calais, elle est déjà assez grande avant la Révolution. Au contraire, dans le Lot et la Haute-Vienne, les prénoms sont peu diversifiés et le restent même sous la Restauration” (Houdaille 1980, 334).

43 Voir (Besnard & Desplanques 1999, 101–102) la proportion des “choix innovateurs” selon la catégorie socio-professionnelle, entre “une élite très en avance” (20,7% pour les métiers classés “informations, arts, spectacles”, 17,8% chez les professions libérales) et une catégorie “très en retard” (3,4% chez les ouvriers agricoles et les agriculteurs exploitants). Cette hiérarchie reste à peu près constante de 1930–1938 à 1970–1988.

minins de 1936 à 1943 [...] a culminé en milieu bourgeois dès les années 1930–35, et plus tôt encore dans les milieux les plus chics, tandis qu’elle se maintient au premier rang chez les agriculteurs jusqu’en 1953” (p. 271).

Dans ce second modèle, donc, le prénom fonctionne souvent comme un marqueur social bien plus que régional, et d’autant plus qu’il est des exceptions à la transmission verticale: parmi les prénoms classés comme “bourgeois” entre 1920 et 1939, certains sont devenus “populaires” en 1955–1959 —*Alain, André, Daniel, Laurent, Patrick, Catherine, Françoise, Michèle, Nicole, Patricia*—, mais d’autres sont restés “bourgeois” —*Didier, Francis, Jean-Marc, Olivier, Philippe, Aline, Elisabeth, Hélène, Isabelle, Laurence*... — (Amadiou & Giry 2006, 5–6).<sup>44</sup> D’autres sont introduits directement par les classes moyennes — ainsi, dans les années 1960, *Corinne* (p. 147) ou *Franck* (177), ou encore *Stéphane, Cédric, Damien*, qui dans la “population mondaine” [*i.e.*, inscrite au *Bottin Mondain*] “ne font pas recette parce qu’ils sont vierges de tout usage passé.” (Besnard & Grange 1993, 282). D’autres encore sont propres aux classes populaires: c’est le cas des féminins en —*ette* des années 1920–1930, —la clientèle de *Ginette*, par exemple, “est autrement plus populaire” que celle de *Geneviève* (p. 189)—, du masculin *Jacky* dans les années 1940 (201), et de *David* (151) dans les années 1970. Jusqu’à ces années, toutefois, dans la mesure où la loi de germinal limite beaucoup les possibilités de choix, le marquage social n’est pas encore très accentué, et il tend même à s’affaiblir au cours du xx<sup>e</sup> siècle en raison du raccourcissement des cycles de mode: il s’écoule 37 ans (1870–1907) entre le pic d’*Henri* dans les classes supérieures et celui qu’il présente dans la population générale, 22 ans pour *Marguerite* (1874–98) et 20 ans pour *Jacques* (1916–36), mais seulement 14 pour *Odile* (1940–54), 7 pour *Mathieu* (1979–86), 6 pour *Sophie* (1966–72) (Besnard & Grange 1993, 272–273). Et la situation change peu avec l’instruction ministérielle du 12 avril 1966, qui ne fait guère que légaliser “la force de la coutume”, la plupart des prénoms cités étant déjà courants.<sup>45</sup> L’acceptation reste de

44 Ou encore *Bénédictte*, “plus constante dans la rareté, et donc plus BCGB encore que son frère Benoît” (Besnard 2008, 119); ou *Xavier*, “prénom bourgeois, bien vu dans les écoles de jésuites”, encore qu’on puisse “faire mieux, à cet égard, avec *François-Xavier* ou le rarissime *Gonzague*, en attendant *Ignace*” (337).

45 En particulier, outre “certains noms, propres à des idiomes locaux du territoire national (basques, bretons, provençaux, etc.)” dont il n’est pas cité d’exemple, “les prénoms

surcroît soumise à la libre appréciation du fonctionnaire de l'état-civil, souvent assez timoré en la matière.

La liberté devient presque totale, en revanche, à partir de l'arrêt de la Cour de Cassation du 10 juin 1981, qui permet "notamment [de] choisir comme prénoms, sous la réserve générale que dans l'intérêt de l'enfant ils ne soient jugés ridicules, les noms en usage dans les différents calendriers" —y compris cette fois-ci régionaux ou étrangers. Cela n'influe guère sur la fréquence des noms locaux (ou prétendument locaux),<sup>46</sup> qu'en Corse, Bretagne et Pays Basque. Entre 2006 et 2010, figurent ainsi parmi les 20 prénoms les plus fréquents: en Corse, *Lisandru* (1<sup>er</sup> prénom masculin), *Lésia* (4<sup>e</sup> prénom féminin), *Ghjulia* (14<sup>e</sup>), *Francesca* (17<sup>e</sup>); dans le Finistère, *Ewen* (8<sup>e</sup> prénom masculin), *Maël* (9<sup>e</sup>), *Enora* (17<sup>e</sup> prénom féminin); dans les Pyrénées Atlantiques, *Iban* (9<sup>e</sup> prénom masculin), *Oihan* (20<sup>e</sup>), *Elaia* (13<sup>e</sup> prénom féminin).<sup>47</sup> Les différences diatopiques ne se trouvent donc que faiblement accentuées par la possibilité de donner des noms régionaux, et d'autant moins que par un phénomène curieux —beaucoup de parents ne tenant pas compte de l'origine du prénom, voire l'ignorant—, les prénoms bretons masculins bénéficient dans tout le pays d'une vogue explicable par la mode des prénoms finissant par un *-n* sonore... au point

---

composés à condition qu'ils ne comportent pas plus de deux vocables simples (*Jean-Pierre*, *Marie-France*) [...] ...certains diminutifs tels que *Ginette* pour *Geneviève*, *Annie* pour *Anne*, ou même *Line*, qui est tiré de prénoms féminins présentant cette désinence... certaines contractions de prénoms doubles telles que *Marianne* pour *Marie-Anne*, *Marlène* ou *Milène* pour *Marie-Hélène*, *Maïté* pour *Marie-Thérèse*, *Sylvianne* pour *Sylvie-Anne*... certaines variations d'orthographe, par exemple *Michèle* pour *Michelle* ou *Henry* pour *Henri*, *Guislainne* pour *Ghislaine*, *Magdeleine* pour *Madeleine*..."

46 Segalen (1980, citée par Coulmont 2011a, 25) parle de "prénoms d'une bretonnité réinventée". *Loïc*, par exemple, "a été une très ancienne forme méridionale de Louis. Sa consonance bretonnante a abusé les Bretons qui l'ont réinventé et adopté massivement dans les années 1950" (Besnard 2008, 235). Effectivement, les formes figurant dans la liste citée par Chardronnet (2011, 375–376) sont *Loeiz* et *Loig*; Le Menne (2010, 67) donne les formes *Loeiz* et *Loiz*, en signalant que *Loig*, "prénom très porté et considéré comme breton par sa consonnance [...] est probablement une mauvaise transcription de *Laouig* [*Guillaume*]".

47 Dans les Pyrénées-Orientales, le premier prénom spécifiquement catalan, *Joan*, n'est que 23<sup>e</sup>. La vogue générale des prénoms féminins en *-a* ne permet pas de les considérer comme tels (par exemple *Clara*, 9<sup>e</sup>... et 13<sup>e</sup> à Paris), sauf peut-être *Carla* (23<sup>e</sup>), eu égard à sa fréquence actuelle dans le Principat.

même qu’au Pays Basque les prénoms bretons sont plus fréquents que les prénoms basques (Coulmont 2008). Dès les années 80, en revanche, apparaissent dans tout le territoire, parmi les 15 prénoms les plus courants, toutes sortes de prénoms anglo-saxons tels qu’*Anthony* (9<sup>e</sup> prénom masculin), *Jeremy* (12<sup>e</sup>), *Jonathan* (13<sup>e</sup>), *Audrey* (8<sup>e</sup> prénom féminin), *Sabrina* (13<sup>e</sup>), *Vanessa* (15<sup>e</sup>), et *Kevin* occupe la première place des prénoms masculins de 1989 à 1994 (Besnard & Desplanques 1999, 104). Cette mode étant toutefois quasiment cantonnée aux milieux populaires, il en résulte un accroissement considérable des différences diastratiques: “le resserrement de la hiérarchie temporelle des goûts [dans les années 70 et 80] a ainsi pour contrepartie un accroissement et un durcissement de leur stratification dans l’espace social” (p. 104).

Le phénomène prend plus d’ampleur encore lorsque la loi du 8 janvier 1993 relative à l’état civil permet dans la pratique d’utiliser n’importe quel terme comme prénom, y compris inventé de toutes pièces, ce qui entraîne une telle augmentation —et une telle rotation— du stock des prénoms qu’“aucun (ou presque) des prénoms aujourd’hui les plus donnés” ne figure parmi les 50 prénoms les plus portés, “principalement attribués dans les années 1940, 1950 et 1960” (Ploton 2012, 106). C’est ainsi que figurent parmi les 15 prénoms les plus couramment donnés dans les années 2000, outre les diminutifs *Théo* (4<sup>e</sup> nom masculin), *Tom* (13<sup>e</sup>) et *Léo* (14<sup>e</sup>), *Océane* (9<sup>e</sup> nom féminin) et *Jade* (11<sup>e</sup>); et qu’on voit apparaître, presque exclusivement dans les classes populaires, des orthographes fantaisistes —*Symon*, *Kevine*, *Dilane*, *Mélanye*, *Lhéa*, *Allissone*... —,<sup>48</sup> des noms communs —*Cyan*, *Azur*, *Soleil*, *Diva*, *Vanille*, *Alizée*... —, des marques —*Chanel*, *Armani*, *Bentley*... (p. 87), des toponymes —*Florida*, *Manille*, *Lisbonne*, *Toscane*... (88)... et enfin des prénoms créés *ex nihilo* tels que *Hanc*, *Styrx*, *Ozien* (158), *Caryl*, *Lukian*, *Stylian*, *Swanny*, *Liloé*, *Clarelle*, *Chloélia*, *Loève*... ).<sup>49</sup> Seul le juge aux affaires familiales, avisé par le procureur de la République sur demande de l’officier de l’état-civil, peut ordonner leur suppression s’il les estime “contraires à l’intérêt de l’enfant”.

48 Ou *Tiphaine* “qui a la réputation de pouvoir être libellé d’une vingtaine de manières différentes” (Ploton 2012, 77).

49 Est-ce pour cette raison que Joséphine Besnard, qui après la mort de son père Philippe Besnard en 2003 avait repris la publication annuelle de l’ouvrage *La cote des prénoms en...*, best-seller depuis 1986, semble y avoir renoncé après *La cote des prénoms en 2009*?

D’où quelques procès retentissants aboutissant au refus de prénoms tels que *Folavril*, *Manhattan* ou *Nutella* ... mais aussi bien à l’acceptation de *Daemon*, *Jihad* ou *Tokalie* (Doyez 2015).<sup>50</sup> Cependant que les classes supérieures continuent à donner des noms traditionnels échappant en bonne partie aux modes du moment:<sup>51</sup> en 2003, dans le *Carnet des prénoms* du *Figaro* (publié chaque année en ligne), seuls 4 des 15 prénoms de garçon les plus fréquents (*Alexandre*, *Louis*, *Antoine*, *Maxime*) et 4 des 15 prénoms de fille (*Camille*, *Inès*, *Clara*, *Chloé*) figurent dans la liste des 15 prénoms les plus fréquents dans la population générale.<sup>52</sup> Le cas des *bobos* (“bourgeois-bohèmes”)<sup>53</sup> de la moyenne bourgeoisie (intellectuels, cadres, artistes) est assez différent, car s’ils tendent aussi à puiser dans le stock des

50 Voir aussi Deflers (2012): “En février dernier, la Cour de cassation a estimé qu’appeler son enfant *Titeuf*, à l’instar du turbulent héros de 10 ans de la BD homonyme, était contraire à son intérêt, rappelant ainsi que le choix d’un prénom doit être réfléchi et apprécié en fonction de l’intérêt supérieur de l’enfant. [...] La sévérité à l’égard de *Titeuf* peut surprendre lorsque l’on constate que n’ont pas été considérés comme contraires à l’intérêt de l’enfant *Tokali* (édifice religieux au 4<sup>e</sup> siècle en Cappadoce), *Zébulon*, *Mégane* mais aussi plus récemment *Skyla*, *Logan*.”

Ont été, par contre considérés, comme contraires aux intérêts de l’enfant: *Ravi* (Cass. Civ.05/05/1993), *Folavril*, *Assedic*, *Exocet*, *Babar*, *Babord* et *Tribord* pour des jumeaux ainsi que le prénom *Aude* dans une famille Vaisselle ...”

51 Dans la “population mondaine” étudiée par Besnard & Grange (1993), le même “refus du neuf” qui amenait dans les années 1930–40 à rejeter “[les] nouvelles terminaisons en ‘ette’ (Yvette, Paulette, Ginette, Josette), en ‘iane’ (Josiane, Liliane), ou féminisations inédites (Jeannine, Michèle, Danielle, Annie) [...] s’est manifesté dans les décennies suivantes par l’absence ou la quasi-absence des Audrey, Vanessa, Laura, tout comme des Sandra, Sandrine, Christelle, Amandine, Karine, Corinne et le très faible impact de Nathalie ou Valérie [—tous prénoms qui] avaient en commun de n’avoir, au moment de leur émergence, aucun enracinement dans un usage passé en France. Cette même résistance à l’innovation, et singulièrement à l’exotisme anglo-américain, se retrouve pour les prénoms masculins des années récentes: Anthony, Grégory, Christopher, Mickaël, Kevin, Jonathan etc. brillent par leur absence” (p. 282).

52 Et seuls 4 prénoms de garçon (*Oscar*, *Raphaël*, *Jules* et *Martin*) et 6 prénoms de fille (*Joséphine*, *Inès*, *Eugénie*, *Clara*, *Héloïse*, *Chloé*) ne figurent pas déjà parmi les prénoms recommandés dans *Le guide du bon chic bon genre* (Mantoux 1985, 29–30). Mieux encore, dans le même *Carnet* de 2014, seuls 7 prénoms de garçon sur les 15 les plus fréquents ne figurent pas dans ce même guide (*Arthur*, *Oscar*, *Gabriel*, *Joseph*, *Armand*, *Jules*, *Martin*), et 7 des prénoms de fille (*Joséphine*, *Alice*, *Madeleine*, *Aliénor*, *Héloïse*, *Victoire*, *Adélaïde*). On notera que parmi ces prénoms, un seul est considéré “à éviter”: *Chloé*.

53 *Bobo. Familier. Personne plutôt jeune, aisée et cultivée, affichant son anticonformisme.* (Larousse)

noms anciens, leur souci d'originalité les amène à choisir des prénoms tombés en désuétude (des "ringards réhabilités" selon Ploton 2012, 103) pour s'en détourner après quelques années: ainsi *Baptiste*, *Émile*, *Basile*, *Félix*, *Faustine*, *Flavie*, *Zélie*, *Augustine* ...

Cette division entre "prénoms de l'élite et prénoms du vulgum" (Bernard & Grange 1993), si prégnante que journalistes<sup>54</sup> et romanciers<sup>55</sup> en tiennent tout naturellement compte dans le choix des noms de leurs personnages fictifs, rend aisé d'évaluer, avec une marge d'erreur d'autant plus faible qu'une personne est plus jeune, non seulement son âge mais

54 Par exemple Laureline Dupont, dans un article intitulé "2012: qui se soucie du 'beauf'?", où elle reproche à Terra Nova, "think tank progressiste indépendant", de se désintéresser des classes populaires:

"Délaissé, méprisé, vilipendé par la majeure partie de la classe politique, l'électorat populaire se demande bien quel bulletin glisser dans l'urne en 2012.

**Gérard** n'est pas très vif, un peu gras (voire gros). Il mate le JT de Pernaud, une main dans le caleçon, l'autre sur la bouteille de Kro. Le samedi avec **Josianne** (un peu grasse, voire grosse), ils traînent leur pelletée de gamins à Lidl pour faire le plein de cochonneries. Un pack de sodas pour les mioches, un cubi de vinasse pour les vioques... 'Ah et les couches à Kevin, Josy! T'as oublié les couches à Kevin.'

Le 'beauf' est bête. Le 'beauf' est sale. Mais... Le 'beauf' vote. Mal, évidemment. Parce qu'en plus, le 'beauf' est facho. Alors, à quoi bon parler à Gérard et Josianne?

[...] Pour distraire **Kevin**, **Brian** et **Kelly**, **Josy** et **Gérard** ont prévu une sortie à Eurodisney dimanche prochain. Rien à foutre du p'tit Jésus, les beaufs, y préfèrent Mickey.

[...] Le think-tank Terra Nova est formel: la gauche doit oublier les prolos. Trop crétones, trop racistes, les classes populaires ne peuvent pas comprendre les merveilleuses 'valeurs culturelles de la gauche' [...]. Inutile de gaspiller du temps à les reconquérir, voilà ce que préconise Olivier Ferrand." (Dupont 2011)

De même les prénoms choisis dans les cas d'"anonymisation" de personnes réelles, "répondront à un certain nombre de paramètres sociaux": *Wague* devenant *Fatoumata* ou *Nabou*, *Élisabeth* *Élodie* ou *Sophie* (Leroy, cité par Coulmont 2011a, 50).

55 Par exemple Philippe Villain dans *Pas son genre*, relatant les amours d'un professeur de philosophie nommé François et d'une coiffeuse nommée Jennifer (dont le fils s'appelle Dylan). Lors d'une rencontre fortuite avec une collègue prénommée Sophie, son mari Henri et ses enfants Balthazar et Bérénice, le narrateur se retrouve "incapable de prononcer le prénom de la petite coiffeuse devant les Pasquier qui avaient prénommé leurs enfants avec le raffinement dont un auteur titre ses œuvres, et qui [...] ne manqueraient pas de mépriser celui de Jennifer, de le juger vulgaire. [...] Jennifer dont le prénom et le genre vestimentaire disaient le mauvais goût" (Villain 2011, 147-148).

Néanmoins, certains romanciers "utilisent comme boussole la mode du moment où ils écrivent", d'où "une faible vraisemblance": voir les exemples cités par Coulmont (2011, 106-107).

aussi son origine sociale<sup>56</sup> (le marketing procède d'ailleurs ainsi afin de "segmenter" les envois publicitaires et le démarchage téléphonique):<sup>57</sup> un *Louis*, un *Augustin*, une *Alix*, une *Hortense*, sont inconcevables dans les classes populaires, de même qu'un *Enzo*, un *Morgan*, une *Loana*, une *Melody*, dans les classes supérieures.<sup>58</sup> C'est pourquoi les prénoms constituent de plus en plus un bon prédicteur des résultats scolaires, eux aussi fortement corrélés avec l'origine sociale: entre 2012 et 2015 (Coulmont 2015), 17% des 6388 *Juliette* reçues au baccalauréat général ou technologique obtiennent une mention *Très bien* (les prénoms de "même profil" étant *Alice*, *Ambroise*, *Apolline*, *Béatrice*, *Bertille*, *Capucine*, *Clotilde*, *Constantin*, *Gaspard*, *Hannah*, *Iris*, *Jeanne*, *Joséphine*, *Louise*, *Ombeline*, *Raphaëlle*, *Victoire*) contre seulement 3% des 8051 *Kevin* (les prénoms de "même profil" étant *Anissa*, *Belinda*, *Bryan*, *Cindy*, *Dylan*, *Jacky*, *Jeffrey*, *Kimberley*, *Marvin*, *Salima*, *Samantha*, *Soumaya*, *Teddy*, soit aucun prénom traditionnel). Le rapport entre les 14% des 2250 *Laure*, les 9% des 1176 *Lauriane* et les 6% des 13195 *Laura*, ou encore les 9% des 13832 *Antoine*, les 4% des 6034 *Anthony* et les 3% des 773 *Tony* est également significatif. Encore ne s'agit-il que des reçus: si l'on compare la population des bacheliers de 2015 avec la population née en 1997, on constate une surreprésentation des

56 "Les individus sont d'ailleurs clairvoyants de cette identité sociale attachée au prénom puisque Guéguen et Fischer-Lokou (à paraître) ont extrait dans trois quotidiens (*Le Figaro*, *Libération* et *Ouest-France*) les prénoms de faire-part publiés. Les prénoms ont été mélangés, et la liste a été présentée à des personnes. Celles-ci avaient pour tâche d'essayer de les réaffecter au journal duquel chaque prénom avait été extrait. Les résultats montreront que le taux de réussite conforme a été en moyenne de 84% et il y a même eu un quasi-sans faute pour le journal *Le Figaro*" (Guéguen 2008, 17).

57 Une société d'achat ou location de fichier de prospection, *sosfichiers*, propose ainsi un "scoring prénoms", "consist[ant] à estimer l'âge en fonction du prénom par l'affectation d'une note de probabilité" ("taux de fiabilité": entre 65% et 75%), ou encore une "table de prénoms des 'personnes aisées'".

Blauwe (2016, 55) donne un exemple de cette pratique: "Dans une salle vitrée, des jeunes gens téléphonent, annuaires ouverts devant eux ('*Ils repèrent les prénoms anciens pour cibler prioritairement les personnes âgées, réputées plus malléables*', commente après coup [un responsable d'une société de couverture de logement pratiquant le démarchage téléphonique]).

58 Pour ne rien dire de certains prénoms presque cantonnés à l'aristocratie: ainsi *Athénaïs* (*Le Figaro*, 31 dec. 2011), *Enguerrand* (*Le Figaro*, 22 mar. 2014), *Hermine* (*Le Figaro*, 3-4 jan. 2015), *Wandrille* (*Le Figaro*, 26 avr. 2015).

*Joséphine, Apolline, Capucine, Gabrielle, Clotilde, Alix, Adèle, Constance ...*, tandis que les *Cynthia, Nabil, Alison, Esteban, Jordan, Wendy ...* “survivent moins que d’autres aux rigueurs du système scolaire” (*ibid.*).

La “forme très adoucie de lutte de classes se déployant sur le terrain du temps, qu’était le glissement vertical des goûts” tend donc désormais à laisser place à “une polarisation, voire une ségrégation sociale des goûts, chaque groupe ayant de plus en plus de dégoût pour les goûts des autres groupes” (Besnard & Grange 1993, 279). Des clivages aussi marqués ne pouvaient manquer de donner lieu à toutes sortes de discriminations: toutes choses étant égales d’ailleurs (en particulier la consonance française du nom de famille), un *Geoffrey* (“prénom apprécié”) est mieux noté qu’un *Jimmy* (“peu apprécié”) pour le même devoir, et une *Adelle* qu’une *Karen* (Guéguen 2008, 12). Et encore, “l’effet du prénom [...] joue un moindre rôle dans les parcours scolaires que dans la vie professionnelle” (Amadiou & Giry 2006, 3): “À CV égal, un Kevin voit ses chances de se faire embaucher diminuer de 10 à 30% par rapport à un Arthur” (Amadiou, cité par Brunel 2010).<sup>59</sup> Sans compter ce qui ne peut se mesurer: l’humiliation de porter un nom qui connote la pauvreté matérielle et culturelle, de subir rejet social<sup>60</sup> et moqueries:<sup>61</sup> certains sites internet se sont même créés à seule fin de tourner en dérision ces prénoms stigmatisants, ainsi *prenomsdebeaufs* (“Prénoms à la con”),<sup>62</sup> *liguedesofficiersde-*

59 En 1983–1989, déjà, parmi les personnes nées entre 1930 et 1959, “les filles de cadres ayant un prénom ‘bourgeois’ ont 50% de chances en plus de devenir cadres à leur tour que les filles portant des prénoms ‘populaires’. Pour les garçons fils de cadres l’écart est de près de 10%. Mieux vaut s’appeler dans cette période Valérie et Véronique que Andrée, Simone ou Jeanne.” De même, s’agissant des garçons issus des autres milieux sociaux, “les Olivier, Éric ou Thierry s’en sortent mieux que les Albert, Joseph ou Lucien” (Amadiou & Giry 2006, 2).

60 Voir par exemple le témoignage de Kevin H., “étudiant en quatrième année de commerce international”: “Un soir qu’il faisait connaissance avec une fille dans une boîte de nuit, [...] l’intéressée lui demande son nom. Lorsque je lui ai répondu, elle m’a dit: *Ah. Jusque là ça allait bien...*” (Brunel 2010). Ou aussi: “Reçu à Sciences Po, Kevin est traité de ‘beauf’ par un camarade: ‘Et ton frère, il s’appelle Ryan?’” (Huret 2012, 46).

61 D’autant plus fréquentes que la personne est plus jeune, selon l’enquête de l’INSEE “Histoire de vie” (Coulmont 2011a, 96–97).

62 Beauf. (*d’apr. une B.D. de Cabu*): *Français moyen aux idées étroites, conservateur, grossier et phallocrate. (Petit Robert).*

*tatcivil* (“l’Officiel des Prénoms à la con” ou “L’anti-guide du prénom”),<sup>63</sup> *prenomdunepipe.tumblr.com* (“Pour tous les Kevin, Lylloo, Mathyméo, Djézone, Clitis et les autres... Ou plutôt contre”).<sup>64</sup> C’est au point que les demandes de changement de prénoms, autorisées par la loi du 8 janvier 1993 en cas d’“intérêt légitime”, sont parfois motivées par le désir

---

Extrait: “Saviez-vous qu’on peut détecter [les beaufs] d’une manière très simple? Demandez-leur simplement comment ils s’appellent! Le prénom de leurs enfants, de leurs parents... du chien (ça marche aussi). Ex: Maman s’appelle **Sabrina** ou **Corinne**, Papa: **Jacky** ou **Christopher**, la fille **Jessyca**, le petit dernier **Kévin** ou **Brandon**. **BINGO**, vous avez trouvé des spécimens.

[...] Vous cherchez pour votre enfant un prénom de [beauf]? Voici une liste non-exhaustive de prénoms ‘in’ pour votre progéniture: **Betty** (‘C’est pour un shampoing?’) [...]; **Dylan** (une boucle d’oreille comme papa et/ou maman?) [...]; **Eliot** (prénom interchangeable avec celui du chien) [...]; **Jenifer**, **Jenyfer** (‘fot’ d’orthographe incluse et prononciation maison: ‘Jénifaire’) [...]; **Johnny** (le même QI que Jean-Philippe?) [...]; **Kévin**, **Kévy** (Grand vainqueur!!!) [...]; **Marlon** (relique sa collègue **Marilyne** chez Leader Price) [...]; **Mickaël** (le K dans ce prénom est synonyme d’une beaufitude avancée) [...]; **Samantha** (communiqué essentiellement par SMS) [...]; **Steeve**, **Steevy** (ne pas oublier les 2 E, totalement inexistantes en anglais!)”

63 Avec ses rubriques “le prénom du jour” (*Jesh-Boss*, *Seven*, *Djylhian*, *Cessyle*, *Hizy*...); “le prénom de l’année” (“**Lola Poupoune** est le Prénom de l’année 2015. Elle a obtenu 329 voix. Elle succède à *Merdiva*, *Athena-Cherokee* et *Aboubacar-Jacky*”); “la pire fratrie” (*Jhelio*, *Jaeline*, *Janah*, *Joyhann* et *Jowen*); “les pires prénoms de la presse locale” (“*Lyana* [...] fille de *Malvina* [...] et de *Kevin* [...], sœur d’*Ylona*”), et “mamounes” (échanges d’idées entre mères recueillis dans des forums spécialisés, par exemple: “Es-que [sic] vous pouvez m’aider svp? J’ai un fils qui se prénomme Daël et j’aimerais trouver un nom pour ma future princesse qui ressemble ou va fonctionner bien avec le prénom de mon fils.” Suggestions: *Babybël*, *Janelle*, *Daelya*, etc.). Ou encore: “Comment s’appelle [sic] vos fils?” Parmi les réponses: *Iwern*, *Warren*, *Loëvan*, *Milan*, *Lenny* et *Mathéis*, *Nolhan*, *Dayton*, *Melvin* et *Kenzo*); enfin “mamoune a dit” (réactions courroucées de certaines mères dont on a moqué les choix).

64 Extraits (rubrique “Une question, un message”: “Etant instit’ et passionné de prénoms, je note depuis quelques mois/années la crème des prénoms rencontrés dans les écoles où je passe... Je pense que ça te plaira, en voici quelques spécimens (j’en ai noté beaucoup): *Champion*, *Loïc-Junior*, *Penitio*, *Coolman*, *Floomy*. [...] les deux jumeaux *Manchester* & *Shelsy* (oui oui, comme les clubs de foot anglais *Manchester* et *Chelsea*!) Et le superbe... *Galaxia-Piper*!”

“J’ai découvert votre tumblr aujourd’hui, et j’adore! Je suis éducatrice spécialisée, et des prénoms lourds, j’en vois passer plein! J’ai eu une petite *Tony-Marie*, une *Shakira*, une *Mali*, un *Cheyenne*, une *Havana* et bien sur, des tonnes de *Kévin*, *Dylan*, *Jason*, *Jordan*, *Johnny*, *Brandon*, *Océane*, *Kelly*, *Brenda* et autres...”

d'échapper à un sentiment de "ridicule";<sup>65</sup> et qu'un "guide des prénoms **À NE PAS DONNER**" a récemment vu le jour (Plotin 2012). A une époque où les possibilités de promotion sociale des années 60 et 70 se sont considérablement réduites, où le milieu d'origine conditionne de plus en plus l'avenir d'un individu, les énormes variations diastratiques dans la prénomination sont donc à la fois symptôme et instrument des divisions de la société française.

### Bibliographie

- Amadiou, J-F. & S. Giry. 2006. *Olivier, Gérard et Mohammed ont-ils les mêmes chances de faire carrière? Une analyse des enquêtes emploi de l'INSEE*. Paris: Observatoire des discriminations de l'Université Panthéon-Sorbonne.
- Ariès, P. [1960] 1975. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris: Seuil.
- Augustini, M. 1989. Noms de baptême dans quatre paroisses de la Beauce et du Perche au xv<sup>e</sup> siècle. *Population* 44-2: 445-451.
- Bange, R. 2000. Les prénoms de l'an 11 et les autres: typologie des attributions de prénoms dans la France en Révolution. *Annales historiques de la Révolution française* 322: 61-86.

65 Voir par exemple la décision d'une cour d'appel au début des années 2000 (citée par Coulmont 2011b):

"Monsieur X, né vers 1975 demande en 2003 à changer de prénom. A la naissance, il avait été nommé Johnny, Camille, Philippe."

A l'audience, le conseil de M. X a, en présence de son client, exposé que celui-ci présentait un intérêt à agir devant la persistance des administrations à l'appeler Johnny [plutôt que ses autres prénoms] et justifiait d'un intérêt légitime eu égard au ridicule dudit prénom, aux problèmes psychologiques que celui-ci génère et au fait que son entourage le connaisse sous le nom de Philippe.

[...] M. X prouve:

[...] qu'il a honte d'avouer son premier prénom Johnny, qu'il cherche à cacher, au point que celui-ci constitue pour lui une véritable entrave d'ordre social;

[...] enfin que sur le plan psychologique, la relation qu'il entretient avec son prénom Johnny, qu'il juge ridicule et non respectable, inévitablement lié à celui choisi par un chanteur au succès médiatique répandu, prend un caractère traumatique, quand bien même M. X est par ailleurs équilibré et sensé."

- Bange, R. et al. 2000. Les prénoms révolutionnaires: Bibliographie. *Annales historiques de la Révolution française* 322:139–151.
- Bauer, J-P. 1987. Histoires de prénoms. *Enfance* 40, 1-2: 79–88.
- Bazin, J. 1970. Prénoms révolutionnaires en Bretagne. *Cahiers de l'Iroise* 17: 55.
- Besnard, J. 2008. *La cote des prénoms en 2009. Connaître la mode pour bien choisir un prénom*. Neuilly-sur-Seine: Michel Lafon.
- Besnard, P. & C. Grange. 1993. La fin de la diffusion verticale des goûts? (prénoms de l'élite et du vulgum). *L'Année sociologique* 43: 269–294.
- Besnard, P. & G. Desplanques. 1999. Les catégories socioprofessionnelles à l'épreuve de la stratification temporelle des goûts. *Revue française de sociologie* 40-1: 97–109.
- Blauwe, A. de. 2016. La fin justifie les moyens. *Que choisir* 546: 54–55.
- Boutier, J. & L. Perouas. L'évolution des prénoms en Limousin du x<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle. Dans J. Dupâquier et al., ed., 67–77.
- Bozon, M. 1987. Histoire et sociologie d'un bien symbolique, le prénom. *Population* 42, 1: 83–98.
- Brunel. C. 2015. La malédiction des Kevin. *Le Point*, 1 mar. 2015.
- Burguière, A. 1980a. Un Nom pour soi. *L'Homme* 20, 4: 25–42.
- . 1980b. Prénoms et parenté. Dans J. Dupâquier et al., ed., 29–32.
- Chardonnet, J. 2011. *Le livre d'or des saints de Bretagne*. Spézet: Coop Breizh.
- Chaunu Pierre. 1976. Mourir à Paris (xvi<sup>e</sup>–xvii<sup>e</sup>–xviii<sup>e</sup> siècles). *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 31–1: 29–50.
- Collomp, J. 1980. Un stock de prénoms dans deux groupes de villages de Haute-Provence, de 1630 à 1770. Dans J. Dupâquier et al., ed., 369–372.
- Coulmont B. 2008. Y a-t-il autant de prénoms bretons en Bretagne que de prénoms basques au Pays basque? <http://coulmont.com/blog/2008/07/13/prenoms-bretons-basques/>, 13 jul. 2008.
- . 2011a. *Sociologie des prénoms*. Paris: La Découverte
- . 2011b. Johnny Stigmaté. <http://coulmont.com/blog/2011/01/12/johnny-stigmaté/>.
- . 2015. Prénoms et mentions au bac, édition 2015. <http://coulmont.com/blog/2015/07/08/prenoms-mentions-bac-2015/>.
- Courgeau, D. 1982. *Etude sur la dynamique, l'évolution et les conséquences des migrations, 2. Trois siècles de mobilité spatiale en France*. Rapports et documents de sciences sociales 51. Paris: Unesco.

- Data addict. De 1950 à 2010: 60 ans de prénoms en France. <http://data-addict.fr/prenoms/>.
- Deflers, É. 2012. Les parents sont libres de choisir le prénom de leur enfant ... Pas toujours! *Le Monde du Droit*, 3 mai. 2012. <http://www.lemondedudroit.fr/decryptages-profession-avocat/164376-les-parents-sont-libres-de-choisir-le-prenom-de-leur-enfant-pas-toujours-.html>.
- Doctissimo. <http://prenoms.doctissimo.fr>.
- Doyez, F-L. Nutella, Fraïse, Titeuf: les onze prénoms refusés par la justice française. *Les Inrocks*, 26 jan. 2015. <http://www.lesinrocks.com/2015/01/26/actualite/nutella-fraïse-titeuf-les-onze-prenoms-refuses-par-la-justice-francaise-11550265/>.
- Dupâquier, J. et al., ed. 1980. *Le prénom, mode et histoire. Les entretiens de Mahler*. Paris: EHESS.
- Dupont, L. 2011. 2012: qui se soucie du “beauf”? *Marianne*, 25 août. 2011.
- Etchegoin, M-F. 1989. Quand ça barde en Bretagne. *L’Astérix de Moëlan. Le Nouvel Observateur*, 19–25 jan. 1989.
- Fabre-d’Églantine, Ph. Fr. Na. 1793. *Rapport fait à la Convention nationale dans la séance du 3 du second mois de la seconde année de la République française, au nom de la Commission chargée de la confection du calendrier*. Consultable sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48746z>.
- Fine, A. 1987. L’héritage du nom de baptême. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 42, 4: 853–877.
- Ganiage, J. 1980. Le choix des prénoms au XVIII<sup>e</sup> siècle: l’exemple du Beauvaisis. Dans J. Dupâquier et al., ed., 369–372.
- Geneanet. <http://www.geneanet.org/prenoms/>.
- “G.L.B.” s.d. Avant-propos. *Armorial Breton* de Guy Le Borgne. (Réimpression de l’édition de 1667.) [http://www.memodoc.com/articles-armorial\\_breton.htm](http://www.memodoc.com/articles-armorial_breton.htm).
- Goujard, P. Le stock de prénoms en Pays de Caux. Dans J. Dupâquier et al., ed., 203–207.
- Guéguen, N. 2008. *Psychologie des prénoms. Pour mieux comprendre comment ils influencent notre vie*. Paris: Dunod, 2008.
- Guillerm, Y. 2016. *Retrouver ses ancêtres bretons*. Paris: Archives et culture.
- Houdaille, J. 1980. De l’usage des prénoms dans quelques communes, d’après les listes nominatives de 1836. Dans J. Dupâquier et al., ed., 333–339.

- Huret, M. 2002. Dur, dur de naître Kevin... *Marianne*, 2–8 jun.
- Le Mée, R. 1975. La réglementation des registres paroissiaux en France. *Annales de démographie historique. Démographie historique et environnement* 1975, 1: 433–477.
- Le Menn, G. 2010. *Grand choix de prénoms bretons*. Brézet: Coop Breizh.
- Le Roux, A. 2006–2007. Des saints bretons connus et priés depuis des siècles, mais qui n'ont jamais existé. *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire du Pays de Lorient* 35: 73–98.
- Mantoux, T. BCBG. *Le guide du bon chic bon genre*. Paris: Hermé.
- Maurel, C. 1992. Prénomination et parenté baptismale du Moyen Age à la Contre-Réforme. Modèle religieux et logiques familiales. *Revue de l'Histoire des Religions* 209-4: 393–412.
- Neveux, H. 1981. Les prénoms masculins à Caen (1568–1775). *Annales de Normandie* 31, 2: 115–145.
- Perouas, L. & al. 1984. *Léonard, Marie, Jean et les autres. Les prénoms en Limousin depuis un millénaire*. Paris: CNRS.
- Ploton, F. 2012. *L'anti-dictionnaire des prénoms*. Paris: J'ai lu.
- Registre de Baptêmes 1795–1800*. Pontchy. Archives départementales de Haute-Savoie. Inventaire de l'état civil. Cote: 1 J 2986. <http://archives.hautesavoie.fr/ark:/67033/ao11404806192X6tuIL>.
- Rousseau-Jacquin & É. Dupin. *L'almanach du républicain: l'an second de la République française par les citoyens Rousseau, Jacquin et Etienne Dupin*. 1793–1794. Consultable sur Gallica: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k487955>.
- Sangoï, J-C. 1985. La transmission d'un bien symbolique: le prénom (Bas-Quercy, 1750–1872). *Terrain*. 4: 70–76. <http://terrain.revues.org/2873>.
- Stouff, L. 1999: Pierre, Jean, Guillaume et les autres. Les noms de baptême à Arles, 1200–1500. *Provence historique* 195–196: 487–494.
- Tarde, G. 1895. *Les lois de l'imitation*. Paris: Alcan.
- Ton prenom. <http://www.tonprenom.com>.
- Villain, P. 2011. *Pas son genre*. Paris: Grasset & Fasquelle.
- Vovelle, M. 1973. *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les attitudes devant la mort d'après les clauses des testaments*. Paris: Plon.